

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4º ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

1. COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNÉE EN COURS

	Pondération de l'étape	Date de transmission	Modalités
1 ^{re} communication	Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement	10 octobre 2025	Communication accessible sur le portail parents de Mozaïk
1 ^e bulletin	20%	17 novembre 2025	 Rencontre de parents 20 novembre 2025 Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk
2 ^e bulletin	20%	27 février 2026	 Rencontre de parents le 10 mars 2026 Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk
3 ^e bulletin	60%	26 juin 2026	Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk

2- RÉPARTITION DES PRINCIPALES ÉVALUATION

	Première communication	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français				
Lire (50 %)			\boxtimes	\boxtimes
Écrire (30 %)		\boxtimes		\boxtimes
Communiquer oralement (20 %)			\boxtimes	\boxtimes
Anglais	Sommaire des			
Interagir oralement (50 %)	apprentissages		\boxtimes	\boxtimes
Réinvestir sa compréhension de textes lus	faits et du comportement		\boxtimes	\boxtimes
et entendus (35 %)				
Écrire des textes (15%)				
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (30%)			\boxtimes	\boxtimes
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)		\boxtimes		\boxtimes
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)		\boxtimes		\boxtimes
Science et technologie (100%)		\boxtimes	\boxtimes	\boxtimes



Renseignements relatifs à la nature, à la période et à la répartition de l'évaluation Année scolaire 2025-2026

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)	\boxtimes	\boxtimes	\boxtimes
Éducation physique et à la santé (100 %)		\boxtimes	\boxtimes
Arts plastiques (100 %)		\boxtimes	\boxtimes
Musique (100 %)		\boxtimes	\boxtimes

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique			
Communiquer			
Organiser son travail	\boxtimes		
Travailler en équipe			

3- NATURE DES ÉVALUATIONS

Le personnel enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

Précision

Il est à noter qu'à la fin de la 4^e année, les élèves sont soumis à des épreuves obligatoires ministérielles en français (lecture et écriture).

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant.e de votre enfant.